



“ LA DIRECTION DU LIEN SOCIAL ”

DRDJSCS

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2019

Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Centre-Val de Loire, Loiret

122 rue du faubourg Banner
CS 74204

45042 ORLEANS Cédex 1

Tél. 02 38 77 49 00 / 02 38 42 42 42

Courriel : drdjscs-cvll-direction@jscs.gouv.fr

Suivez toute notre actualité

Site : centre-val-de-loire.drdjcs.gouv.fr

Facebook : @Prefcentre

Twitter : @Prefet45_Centre

Sous l'autorité du Préfet de région et de département, la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Centre-Val de Loire et du Loiret (DRDJSCS) est un service déconcentré de l'Etat entièrement mobilisé pour la création, l'animation ou la restauration du lien social, la réduction des inégalités, la transmission des valeurs citoyennes et la lutte contre les discriminations.

En coopération avec les autres services de l'Etat, notamment les DDCS(PP), la DRDJSCS inscrit son action dans des dynamiques partenariales avec les acteurs du territoire, au premier rang desquels les collectivités et les associations.

L'année 2019 a été une année de changement, de transition et de renouveau pour la direction.

Changement, tout d'abord, avec le renouvellement de l'équipe de direction lié aux départs successifs de plusieurs de ses membres qui ont fait valoir leurs droits à une retraite ou ont saisi de nouvelles opportunités professionnelles. Ainsi, le 18 novembre 2019, Jérôme FOURNIER a été nommé directeur régional et départemental. Puis, début 2020, Géraud TARDIF et Didier AUBINEAU ont été nommé, respectivement, directeur départemental délégué le 6 janvier 2020 et directeur régional adjoint le 1er février 2020.

Transition, ensuite, avec le lancement des travaux de préfiguration de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat (OTE) qui modifiera profondément l'organisation des services déconcentrés, tant à l'échelon régional que départemental.

Ainsi dès la nomination du préfigurateur de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et du préfigurateur de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) tous les agents ont été très largement impliqués dans de nombreux groupes de travail tout en conduisant l'ensemble de leurs missions habituelles.

Aussi, ce rapport d'activité a pour objectif principal de mettre en lumière cette action quotidienne et interministérielle de la DRDJSCS du Centre-Val de Loire et du Loiret au service des politiques publiques portées par ses ministères de tutelle.

L'équipe de direction



L'équipe de direction de l'année 2019

De gauche à droite : Christophe BUZZI, directeur régional adjoint, Sylvie HIRTZIG, directrice régionale et départementale, Yolande GROBON, directrice départementale déléguée, et Isabelle ROBINET, directrice départementale déléguée adjointe

L'équipe de direction de l'année 2020

De gauche à droite : Jérôme FOURNIER, directeur régional et départemental, Géraud TARDIF, directeur départemental délégué, Isabelle ROBINET, directrice départementale déléguée adjointe, et Didier AUBINEAU, directeur régional adjoint



Présentation générale	6
Contexte régional	7
Données démographiques	7
Données socio-économiques	7
Outils de Pilotage	8
Moyens financiers	8
Moyens de fonctionnement	9
Moyens humains	9
Panorama des missions de l'année 2019	10
Direction et Secrétariat général	10
Appui transversal et territorial	12
Inclusion sociale et politique de la ville	14
Certifications Formations	16
Jeunesse, Education Populaire, Vie associative	18
Politiques sociales de l'hébergement et du logement	20
Sport	22
Annexe	24

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale a été créée le 1^{er} janvier 2010. En 2017, elle a intégré les missions exercées à la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) du Loiret et est devenue la première Direction Régionale et Départementale intégrée de France.

Elle fédère différents services de l'Etat dont l'objectif commun est de renforcer le lien social au niveau de la région Centre-Val de Loire et du département du Loiret.

Ainsi, les interventions publiques de la DRDJSCS concernent cinq grands domaines au service du renforcement du lien social :

- les politiques sociales
- les politiques sportives
- les politiques de certifications, formations et emploi
- les politiques de jeunesse, de vie associative et d'éducation populaire
- les politiques d'appui transversales et territoriales

Elle assure le pilotage régional de ces politiques en coordination avec d'autres services régionaux et en lien avec les DDCS/PP (Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).

Elle exerce les fonctions de pilotage, de programmation, d'appui et d'expertise, de coordination, de formations et de certifications. En région, elle en définit les conditions et veille à la cohérence de l'application des orientations et des instructions données par les ministres.

L'action de la DRDJSCS revêt trois caractéristiques principales : une approche interministérielle très marquée, l'exercice de missions thématiques spécifiques et la mise en œuvre de missions transversales.

Contexte régional

Avec 2 576 252 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2017, la région Centre-Val de Loire est marquée par des contrastes infra régionaux forts – un nord mitoyen de l'Île-de-France, un sud rural et vieillissant, un axe ligérien dynamique – qui sont à l'origine de fortes disparités économiques et sociales sur le territoire.

La représentation de la jeunesse (24% de moins de 20 ans) est similaire au niveau national. Cependant, la région compte davantage de personnes âgées de 75 ans et plus au recensement de population de 2017 qu'au niveau national.

Au 4^{ème} trimestre de 2018, le taux de chômage localisé en région est de 8,3%, soit un taux proche du niveau national (8,5%). Le nombre d'allocataires de minima sociaux est en forte progression.

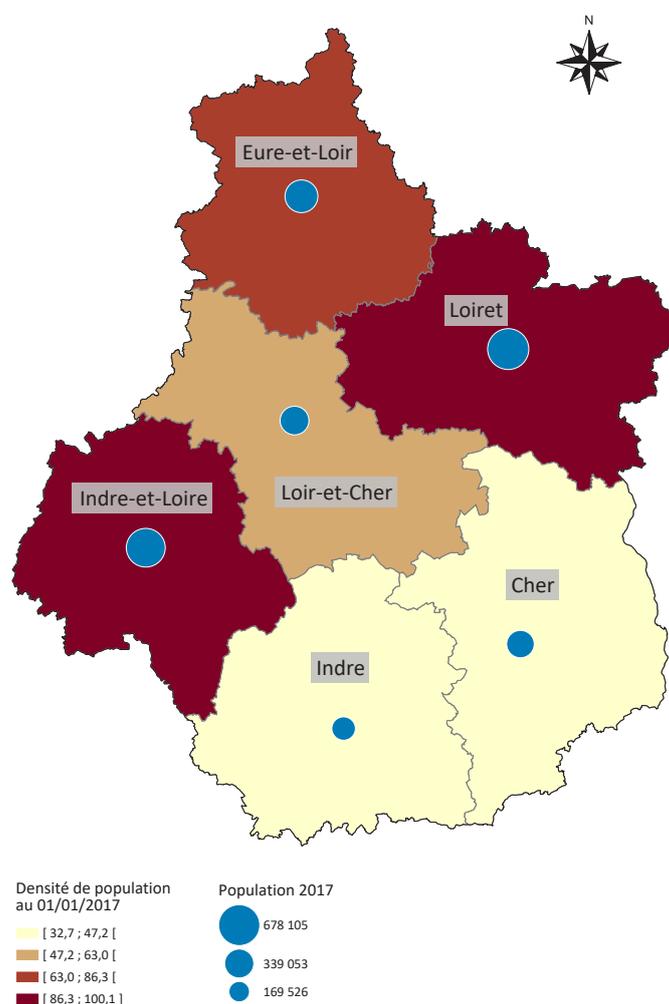
Le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté a augmenté de façon sensible depuis 2008 et touche prioritairement les jeunes, exposés aux difficultés d'insertion et de maintien dans l'emploi, ainsi que les familles nombreuses ou monoparentales.

Cependant, ces inégalités sont moins marquées qu'en France métropolitaine. L'évolution de la pauvreté diffère d'une zone d'emploi à l'autre, révélant des inégalités territoriales et sociales, davantage marquées dans les communes urbaines que rurales.

Le taux de pauvreté de la région Centre-Val de Loire en 2018 est inférieur à celui du niveau national (respectivement 13,2% en région contre 14,7% en France hexagonale). A l'échelle des départements de la région, celui de l'Eure-et-Loir a le taux le plus faible (12,2%). A l'inverse, le département du Cher a le taux le plus élevé (14,9%). La couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) concerne, en 2018, près de 183 000 résidents de la région Centre-Val de Loire, soit un taux de bénéficiaires de la CMUC de 7,1 % (7,6 % au niveau national). L'Eure-et-Loir est le département de la région ayant le plus faible taux de bénéficiaires (6,2 %). À l'inverse, le Loiret a le taux le plus élevé (8 %).

Données démographiques

Données démographiques de la région Centre-Val de Loire :
population et densité de population



Source : Insee, Recensement de la population 2017
Réalisation cartographie : DRDJSCS Centre-Val de Loire, Loiret - Pôle Appui Transversal et Territorial - Mars 2020

Données socio-économiques

Données démographiques	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Population totale (en effectifs)	304 256	433 233	222 232	605 511	331 915	678 105	2 576 252	64 639 133
Superficie (en km ²)	7 235	5 880	6 790,60	6 126,70	6 343,40	6 775,20	39 150,90	543 940,90
Densité de population (habitants/km ²)	42,1	73,7	32,7	99	52,3	100,1	65,8	118,3

Données au 01/01/2020 - Sources : Insee RP 2017

Document stratégique régional 2019

La DNO (directive nationale d'orientation) pour l'année 2017 avait fixé cinq grands objectifs qui ont fondé l'intervention de l'Etat en matière de jeunesse, de sport et de cohésion sociale. Le document stratégique régional (DSR) 2019 dans la continuité de 2017 et 2018 les avait déclinés et avait défini la stratégie de l'Etat en région sur ces secteurs.

Rappel des cinq priorités nationales fixées par la DNO 2017, déclinées en Centre-Val de Loire :

- o Conforter le rôle de l'Etat comme garant de la cohésion sociale et territoriale ;
- o Contribuer au développement et au maintien de l'emploi et des qualifications ;
- o Prévenir les ruptures sociales, accompagner et protéger les publics fragiles ;
- o Garantir la sécurité de nos concitoyens dans le champ de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;
- o Valoriser et optimiser l'action des services du réseau territorial JSCS.

Moyens financiers

La DRDJSCS gère un budget global d'intervention et de pilotage représentant **91 743 492 euros** réparti en 6 budgets opérationnels de programme, auxquels s'ajoutent les crédits pour les dispositifs gérés financièrement au niveau national, en particuliers ceux gérés par l'Agence Nationale du Sport depuis 2019, et les moyens de fonctionnement pour un montant total de **799 092 euros**.

MOYENS ALLOUÉS DANS LE CADRE DES BOP

BOP 177 - HÉBERGEMENT, PARCOURS VERS LE LOGEMENT ET INSERTION DES PERSONNES VULNÉRABLES	43 112 309,00
BOP 304 - INCLUSION SOCIALE ET PROTECTION DES PERSONNES	33 996 462,88
BOP 147 - POLITIQUE DE LA VILLE	7 476 306,00
BOP 104 - INTÉGRATION ET ACCÈS À LA NATIONALITÉ FRANÇAISE	4 207 491,00
BOP 163 - JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE	2 387 327,00
BOP 219 - SPORT	563 596,00
TOTAL BOP	91 743 491,88

ENVELOPPES SPÉCIFIQUES

Service civique	74 401,40
Préfiguration SNU	287 743,00
Crédits Agence Nationale du Sport région CVL (emploi, apprentissage, « j'apprends à nager », part territoriale)	3 048 055,00
FONJEP	1 257 126,00
Financements européens ERASMUS+, CES	262 424,00
FDVA 1	145 800,00
Fonctionnement innovation FDVA	1 152 237,00
TOTAL ENVELOPPES SPÉCIFIQUES	6 227 786,40

Moyens de fonctionnement

BOP 333 - MOYENS MUTUALISÉS DES ADMINISTRATIONS DÉCONCENTRÉES -> Action 1 (fonctionnement courant)	317 877,00
-> Action 2 (loyers + dépenses immobilières)	309 963,00
BOP 124 - CONDUITE ET SOUTIEN DES POLITIQUES SANITAIRES, SOCIALES, DU SPORT, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE -> VAE, études et statistiques, actions sociales, formation, FIPHP	171 252,00
TOTAL DES MOYENS DE FONCTIONNEMENT	799 092,00

Moyens humains

EFFECTIFS DE LA DRDJSCS AU 31 DÉCEMBRE 2019

248 personnels œuvrent en région Centre-Val de Loire et dans le Loiret pour les politiques de jeunesse, sport et de cohésion sociale : 146 personnels directement en DRDJSCS (dont 33 conseillers techniques et sportifs qui exercent leurs missions auprès du mouvement sportif) et 102 personnels dans les 5 directions départementales interministérielles.

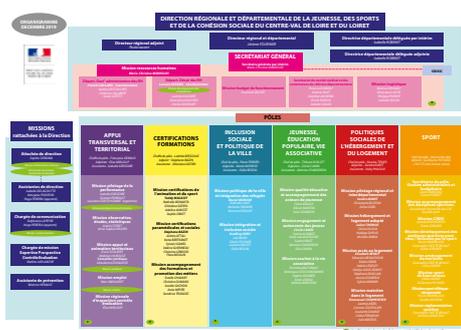
Structures	Effectifs physiques relevant du BOP 124
DRDJSCS	128 (dont 33 CTS)
Total DRDJSCS	128
DDCSPP18	17
DDCSPP28	22
DDCSPP36	14
DDCSPP41	19
DDCS37	30
Total DDI	102

S'ajoutent aux effectifs physiques relevant du BOP 124, des agents de la DRDJSCS relevant des BOP 307 et 217

Structures	Effectifs physiques
Agents BOP 307	10
Agents BOP 217	8
TOTAL DRDJSCS	18

Total des effectifs de la Région	248
---	------------

ORGANIGRAMME au 31 décembre 2019 (voir annexe 1)



L'étendue des activités exercées par la DRDJSCS ne pouvant être décrite de manière exhaustive au sein de ce rapport d'activité, les thématiques détaillées dans ce document reflètent seulement les domaines d'activités phares de l'année 2019.

Direction et Secrétariat Général

Au delà de sa mission de management général, la direction regroupe :

- un secrétariat général commun en charge des ressources humaines (tous réseaux confondus : ministères sociaux, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Ministère de l'Intérieur), du budget de fonctionnement, du comité médical et de la commission de réforme départementaux, de la logistique, du lien avec le SIDSIC en charge des systèmes d'information et de communication. L'activité des juridictions sociales (TASS, TCI) est intégrée aux pôles sociaux des TGI depuis le 1er janvier 2019 et les personnels affectés aux secrétariats (4 agents Cher, Eure et Loir, Indre et Loire) ont été mis à disposition du ministère de la justice à compter de cette date.
- des activités transverses : assistantes de direction, assistant de prévention, attachée de direction, chargée de communication, chargée de mission expertise prospective contrôle évaluation.

2019 - ANNÉE DU CHANGEMENT AU SEIN DE L'EQUIPE DE DIRECTION DE LA DRDJSCS

La DRDJSCS du Centre-Val de Loire et Loiret, structure unique mise en place au 1er septembre 2017 et organisée autour de 6 pôles d'activités et d'un secrétariat général unique, est chargée de la mise en œuvre de ses compétences départementales et régionales sous l'autorité conjointe de la Directrice régionale et départementale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale et de la Directrice départementale déléguée placée auprès du préfet de département. Cette organisation s'est vue dotée également de 8 réseaux d'animation transverses, dont les enjeux visent à faire évoluer les process et améliorer les modes de fonctionnement. Il s'agit évidemment d'un travail collectif, basé sur le volontariat des agents qui permet de développer de nouveaux projets, de faire circuler l'information.

Un rapport d'évaluation de la démarche d'intégration métiers, réalisé par le cabinet KAIROS Consultants et daté du 27 novembre 2018 a confirmé une meilleure lisibilité des missions régionales et départementales, en interne et du point de vue de ses interlocuteurs et partenaires extérieurs et une efficacité liée à la nouvelle organisation des pôles.

A la suite du départ physique le 26 avril 2019, de Sylvie HIRTZIG (retraite officielle le 1er octobre 2019), Christophe BUZZI, directeur régional adjoint, a assuré l'intérim jusqu'à son départ le 1er octobre 2019 pour prendre la direction de la DDCS des Côtes d'Armor. A compter du 1er octobre, Yolande GROBON, directrice départementale déléguée, a assuré l'intérim des fonctions de directrice régionale et départementale, en lien avec Isabelle ROBINET, son adjointe. A l'issue de cette période d'intérim qui s'est terminée à l'arrivée de Jérôme FOURNIER, nommé à compter du 18 novembre 2019 directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Centre-Val de Loire et du Loiret, Yolande GROBON a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er décembre 2019.

Concomitamment au départ de Christophe BUZZI, Hervé GUESTAULT, secrétaire général, a pris à compter du 1er octobre 2019, les fonctions de directeur des ressources humaines à la préfecture du Loir et Cher, en étant désigné parallèlement préfigurateur du secrétariat général commun (SGC) pour ce département. Marie-Christine MABROUKI, responsable des ressources humaines, a été désignée pour assurer l'intérim du SG.

REFORME DE L'ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ETAT (OTE) : TRAVAUX AMORCÉS EN 2019

La circulaire du 12 juin 2019 relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat qui fait suite à celle publiée le 24 juillet 2018, marque le lancement des travaux initiés par les préfets de région qui doivent préparer pour fin octobre 2019 un projet d'organisation conforme à ces orientations en utilisant pleinement les instruments de modularité existants, afin que les propositions puissent répondre aux besoins particuliers identifiés sur les territoires. Les préfets de région doivent associer à leurs travaux l'ensemble des services concernés.

Durant l'été 2019, la direction et le secrétariat général ont travaillé à l'élaboration d'hypothèses de travail de répartition des effectifs du réseau jeunesse, sports et cohésion sociale entre les différents services :

- la création de Secrétariats Généraux Communs (SGC) au niveau départemental
- un rapprochement des missions "cohésion sociale" des DRDJSCS et de celles des DIRECCTE au niveau régional
- un rapprochement des DDCS(PP) et des UD DIRECCTE au niveau départemental
- une intégration des missions et des personnels "jeunesse, sport et vie associative" des services académiques, afin de créer un large pôle éducatif, tant au niveau régional que départemental
- la création de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et un repositionnement envisagé des CTS.

Le 17 septembre 2019, la direction a réuni les personnels de la DRDJSCS pour leur présenter le tableau de l'état d'avancement de la réforme en région Centre-Val de Loire, au vu du faible niveau d'informations générales sur la réforme des services concernés.

Les travaux de préfiguration des différents services ont réellement commencé après la désignation et l'arrivée de Jérôme FOURNIER le 18 novembre, préfigurateur DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) et de Pierre GARCIA, nommé à compter du 1er décembre 2019, directeur de la DIRECCTE du Centre-Val de Loire et préfigurateur DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

En revanche, les groupes de travail en vue de la constitution du SGC du Loiret avaient commencé à se réunir en octobre, après la nomination par le préfet de région, de Stéphane BLANCHET, DRHM de la préfecture, en qualité de préfigurateur SGC du Loiret.

« LABEL DIVERSITÉ - EGALITÉ PROFESSIONNELLE », UN ENGAGEMENT RESPONSABLE

Depuis janvier 2017, la DRDJSCS est engagée dans une démarche d'obtention du double label « Diversité » et « Egalité professionnelle femmes/hommes », pour laquelle elle fera l'objet d'un audit à mi-parcours en 2020. Le 22 janvier 2019, elle a fait l'objet d'un audit complémentaire, à la demande de l'auditeur AFNOR.

Ces labels constituent une véritable opportunité pour affirmer notre fonction sociale et sociétale, pour améliorer nos pratiques RH et pour faire reconnaître notre volonté de prévenir et lutter contre les discriminations. Nous avons mis en place des grilles d'entretien de recrutement, d'appréciation des critères de promotion et de reconnaissance indemnitaire afin d'objectiver les décisions. Aujourd'hui, nous nous inscrivons dans une dynamique d'amélioration continue en faveur de l'égalité et de la diversité. De par nos missions et nos actions, nous participons au recul des inégalités et par notre engagement, nous souhaitons démontrer que la diversité est une chance pour notre structure et les politiques que nous portons.

2019 – PREMIÈRE CAMPAGNE DE TÉLÉTRAVAIL

Le lancement de cette campagne a eu lieu en décembre 2018, les personnes intéressées ont été invitées à remplir une demande formalisée avant le 31 décembre. La campagne d'instruction des demandes s'est déroulée au cours du 1er trimestre 2019 (constitution des dossiers, entretiens avec les supérieurs hiérarchiques, entretiens avec le référent télétravail). Les demandes ont été soumises ensuite au Comité de direction le 5 avril 2019. Les arrêtés ont été signés le même jour. Le déploiement a été réalisé progressivement en avril et début mai, en fonction du paramétrage des ordinateurs par le SIDSIC.

Au cours de l'année 2019, le télétravailleur a bénéficié d'un suivi particulier de son activité par son supérieur hiérarchique, durant les 3 premiers mois (carnet de bord rédigé par l'agent et son supérieur hiérarchique). A l'issue des 3 mois, un bilan écrit portant notamment sur les difficultés rencontrées, a été établi entre l'agent et son supérieur hiérarchique, pour décider de poursuivre ou d'arrêter le processus. Un bilan similaire est réalisé au terme d'une période de 12 mois. Au terme de la première année, un bilan global sera effectué par le référent télétravail, puis présenté au CT et au CHSCT.

Les modalités de mise en œuvre du télétravail sont celles fixées dans le guide du télétravail : 1 jour « sanctuarisé » non télétravaillable par pôle, 2 jours maximum de télétravail par semaine, jours fixes, jours flottants (un délai de prévenance d'au moins 7 jours est à respecter), ou panachage des deux possibilités précédentes, prise en compte de 3 motifs par ordre de priorité décroissante : raison médicale, distance domicile-travail et besoin d'isolement ou de concentration.

Des motivations complémentaires spontanées, non prioritaires, ont été déclarées par les demandeurs, principalement le besoin de concilier la vie familiale avec la vie professionnelle (46,66 %). Seulement 2 télétravailleurs invoquent des raisons d'économie de carburant (raison budgétaire et/ou écologique).

La campagne 2019 a donné lieu à 22 demandes déposées (2 non recevables et 5 retirées par les demandeurs) qui ont abouti à 15 arrêtés de télétravail.

Le pourcentage de télétravailleurs par rapport à la population est de 8,88 % et la répartition par catégorie, est la suivante : catégorie A : 2 (soit 13,33 %), catégorie B : 6 (soit 40,00 %) et catégorie C : 7 (soit 46,66 %).

MISE À DISPOSITION DES AGENTS ISSUS DES JURIDICTIONS SOCIALES AUPRES DES PÔLES SOCIAUX DES TGI

A compter du 1er janvier 2019, 4 secrétaires en titre des TASS ont été mises à disposition pour poursuivre leur activité au sein des pôles sociaux des TGI de Bourges, Chartres, Châteauroux et Orléans pour une durée maximum de 2 ans. En région Centre-Val de Loire, il n'y a pas eu de transfert d'agent Etat vers les pôles sociaux pour le TCI et l'activité des CDAS.

Du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020, les personnels ont la possibilité de faire connaître leurs souhaits d'évolution professionnelle dans le cadre du suivi individualisé, et faire jouer leur droit d'option afin :

- soit de confirmer leur intention de poursuivre leur activité professionnelle au sein des pôles sociaux par détachement ou intégration dans un corps du Ministère de la Justice ;
- soit de réintégrer les ministères chargés des affaires sociales ; ils seront alors réintégrés sous 18 mois. Au 1er janvier 2021, les personnels auront pu choisir leur ministère de rattachement.

CHIFFRES CLÉS 2019



981 dossiers présentés en comité médical départemental du Loiret



136 dossiers présentés en commission de réforme départementale du Loiret

Appui transversal et territorial

Le Pôle d'Appui Transversal et Territorial (PATT) créé en 2017 a vocation à venir renforcer la coopération interservices et interdépartementale en région, par ses fonctions stratégiques financières, de veille, d'ingénierie et d'observation sociale.

Il s'organise autour de cinq missions principales à vocation transversale tant en interne avec les pôles de la DRDJSCS du Centre-Val de Loire, Loiret qu'avec les DDCS/PP de la région, déclinées ainsi : pilotage de la performance, observation, études, statistiques, appui et animation territoriaux, emploi et MRIICE (mission régionale et interdépartementale d'inspection, contrôle, évaluation).

PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

Une place renforcée est accordée au pilotage de la performance depuis la création de la DRDJSCS intégrée. Dans ce cadre, plusieurs formations ont été organisées en interne à l'utilisation de l'outil Chorus (Formulaire et Cœur), et une actualisation des habilitations a été réalisée. La poursuite de travaux de consolidation d'outils a été menée, avec notamment :

- la réalisation d'outils partagés (procédure du contrôle de gestion, restitutions chorus, retour d'expérience de la programmation 2019,...), le suivi des mises à disposition et des subdélégations de crédits pour les BOP d'intervention ;
 - la réalisation de travaux d'analyse thématiques en lien avec l'actualité (contributions dans le cadre des politiques de logement et d'hébergement du BOP 177, indicateurs et analyse sur les associations subventionnées multi-BOP, données et analyse relatives aux financements de l'Etat des associations dans le cadre du FDVA, état des lieux des subventions supérieures à 23 000€, contribution sur les marchés publics,...),
 - la poursuite de l'appui aux DDCS/PP.
- 7 réunions du réseau transversal « pilotages de la performance ».

MISSION OBSERVATION, ÉTUDES, STATISTIQUES

La mise en œuvre de la plate-forme d'observation des données sociales dans le cadre du pilotage de la plate-forme par la DRDJSCS et de l'animation par l'ORS a été poursuivie, avec plusieurs faits marquants :

- la poursuite du partenariat avec l'ORS dans le cadre de la mise en œuvre de la convention pluriannuelle 2018-2020 ;
- la tenue des réunions du comité de pilotage ;
- la relance des réunions du comité technique (ou scientifique) thématiques (données de santé ; données SI-SIAO) ;
- l'édition et la diffusion de 1000 exemplaires d'OSCARD (observation sociale croisée des acteurs régionaux et départementaux) ;
- la valorisation de la plate-forme d'observation sociale et de ses outils à travers l'organisation de rencontres partenariales.

La mission observations études statistiques a également réalisé :

- plusieurs enquêtes « écoles » (écoles santé-social) ou spécifiques,
- des questionnaires (évaluation des interventions de l'association Colosse aux pieds d'argile, profils des résidents des pensions de famille,...)
- des quizz en interne (égalité entre les femmes et les hommes, journée de lutte contre l'homophobie),
- le lancement de l'expérimentation sur l'honorabilité des bénévoles dans le champ du sport,
- de l'appui cartographique (FDVA, aide alimentaire, postes Fonjep, intermédiation locative, schéma MJPM, ...) et un rapport de données sur les différentes thématique (bilan des formations suivies par les agents, relogement des réfugiés, analyse territoriale pour le schéma départemental de la domiciliation, PDALHPD,...)

APPUI ET ANIMATION TERRITORIAUX

Au-delà d'avis techniques donnés, de l'appui méthodologique apporté et des réponses aux saisines juridiques, la mise en place d'actions départementales en lien avec d'autres pôles pilotes en interne est à valoriser (forums d'accès aux droits sur différents territoires du département du Loiret, en particulier Montargis/Châlette sur Loing et « Trois pays »).

L'appui méthodologique a concerné en 2019 majoritairement la politique de déploiement des CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) dans les établissements sociaux autorisés. Deux modalités d'intervention sont à différencier :

- pilotage du déploiement stratégique de la politique régionale : organisation d'un séminaire régional de lancement des CPOM CHRS avec l'ensemble des opérateurs et des directions départementales, co-organisation, avec l'URIOPSS, d'un séminaire de formation sur la transformation de l'offre via les CPOM, élaboration et adaptation d'outils type (diagnostic, modèle de CPOM)
- participation à la négociation de 2 CPOM : préparation, participation et compte-rendu de 8 réunions.

Par ailleurs, l'appui territorial et les interventions sociales ont été mis en œuvre autour de trois axes :

- l'expertise sociale à travers des conseils, la rédaction des notes ou d'avis techniques sur les dispositifs relevant de la compétence de la DRDJSCS ou inhérentes aux missions de la DRDJSCS (exemples : projets sociaux d'établissements ; observations et analyses des maraudes sociales,...)
- l'animation territoriale et la construction de projets (ingénierie sociale) dans le cadre du dispositif PARADS (Pôle d'Accueil en Réseau pour l'Accès aux Droits Sociaux), permettant de décliner des actions opérationnelles en adéquation avec les besoins de la population dans le cadre du déploiement de politique sociales.

Quelques exemples d'actions réalisées en 2019 avec les opérateurs : Unité de Mise à l'Abri Nocturne (UMAN) (Services de proximité d'Aidaphi) ; action TAPAGE auprès des jeunes exclus (APLEAT) ; construction du moyen métrage « contes de faits, paroles de femmes » film de prévention et de sensibilisation (Artefacts) ; réalisation d'un support de communication (BD) à destination des femmes victimes de violences et du grand public « Les violences ??? Tu veux que j'te fasse un dessin ? » (décembre 2019) ; pérennisation de l'action Service Public d'Information Mobile (SPIM) et bagagerie sociale (Croix Rouge Française)

- une analyse sociale sur de problématiques individuelles qui constitue un appui à la décision, la formulation d'orientations de prise en charge.

EMPLOI

La contribution au développement et au maintien de l'emploi et des qualifications s'est poursuivie avec des actions d'information et de promotion des dispositifs.

Au niveau régional, une dynamique s'est engagée via le mouvement associatif avec les partenaires en lien avec la professionnalisation (OPCA, Direccte, têtes de réseau, DLA régional, Conseil régional). Le partenariat avec les acteurs de DLA, aussi bien dans le Loiret qu'au niveau régional ont permis de mettre en place des accompagnements collectifs pour les associations sportives. 4 structures ont été soutenues dans le cadre de l'Accompagnement de l'emploi, la formation et la professionnalisation de l'encadrement pour un montant de 19 000 €.

Plusieurs supports ou fichiers ont été élaborés en 2019, notamment :

- 1 vademecum sur les dispositifs emploi créé par le réseau transversal emploi,
- 4 fiches réalisées sur les thématiques Loi « choisir son avenir professionnel » dans le sport, le PIC et le PACTE (2 fiches).

L'enquête insertion des diplômés jeunesse et sport a été plus efficace avec une méthodologie maîtrisée et une facilité dans les échanges avec les autres parties prenantes. La communication sur les résultats via la publication a été mieux appréhendée.

MISSION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE D'INSPECTION, CONTRÔLE ET ÉVALUATION

L'objectif de garantir la sécurité de nos concitoyens dans le champ de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale a été développé à travers la construction et la mise en œuvre du Plan régional annuel d'inspection, de contrôle et d'évaluation (PRICE) validé fin mars 2019.

La MRIICE a également poursuivi le travail de construction d'outils types méthodologies d'inspections et d'animation de temps de formation et d'échange :

- déploiement d'un atelier de formation et d'échanges de pratiques sur les inspections en CHRS et CPH, et sur le nouveau guide IGAS. Elaboration et diffusion d'une synthèse de ce guide.
- participation aux réunions régionales des référents ACM et EAPS des DDI.
- élaboration de rapports type pour les inspections MJPM et appui au pôle ISPV pour l'élaboration d'une grille d'inspection « flash » de mandataire individuel.
- appui à la préparation d'inspection en CPH avec diffusion de modèles de grilles et d'inspection de mandataires individuels.

La démarche repère (qualité) déployée en 2018 sur l'ensemble des secteurs d'intervention de la DRDJSCS, s'est poursuivie en 2019 par la poursuite de plusieurs actions (ateliers de sensibilisation/formations, réunions de réseau...) et l'engagement de nouvelles actions, notamment :

- renforcement et formalisation de l'approche interdépartementale et liens entre la DRDJSCS et les DDI (nouveau formalisme de demande d'appui, et utilisation des modèles de lettre de mission et autorisation rédigés en 2018),
- sécurisation de la rédaction des arrêtés de délégations et partage de la réflexion avec les DDI,
- meilleure identification des prévisions de moyens RH mobilisables sur les axes prévus au PRICE,
- partage de référentiels, procédures et outils type via un sharepoint (ouverture en 2019),
- définition de la procédure à formaliser pour prévenir les conflits d'intérêts susceptibles de toucher les personnels effectuant des contrôles : rédaction d'une fiche « situations d'influence » et mise à disposition des DDCCS/PP.

APPUI JURIDIQUE

Un appui juridique est apporté aux pôles et aux directions départementales tant dans les champs de la jeunesse et du sport que de la cohésion sociale. Des avis et des conseils juridiques ont ainsi été apportés sur plusieurs thématiques :

- une cinquantaine d'avis juridiques ont été émis, dont 19 sur le secteur de la cohésion sociale suite à des sollicitations (sur 5 des 6 départements). Une majorité d'entre eux concerne le niveau régional et départemental du Loiret ;
- une dizaine de fiches élaborées sur des questions juridiques ;
- la rédaction de mémoires pour plusieurs requêtes ;
- un atelier de formation et d'échange de pratique s'est tenu, à destination de l'ensemble des collègues intéressés des DDCCS/PP et de la DRDJSCS, sur la thématique du régime des autorisations des établissements et services sociaux. Rédaction et diffusion de modèles type d'autorisation ;
- 3 réunions du réseau transversal juridique ;
- poursuite de la veille juridique hebdomadaire enrichie en 2018.

CHIFFRES CLÉS 2019



4 structures soutenues dans le cadre de l'AEFPE (Accompagnement de l'emploi, formation et professionnalisation de l'encadrement) pour un montant de 19 000 €.

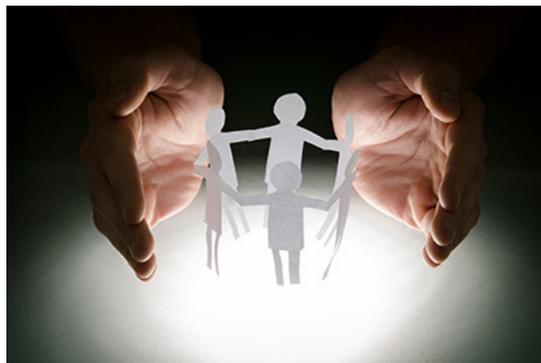


contrôles et inspections menés par la MRIICE dans le domaine cohésion sociale : 3 inspections en CHRS (Cher, Indre et Eure-et-Loir) ; 2 inspections en CADA (Loiret avec le DMI et Cher) ; 2 contrôles d'associations de distribution d'aide alimentaire (Loir-et-Cher), 1 contrôle SIAO (Indre), 1 inspection d'un service MJPM et 1 contrôle VAO (Loir-et-Cher).

Inclusion Sociale et Politique de la Ville

Au niveau régional, le pôle est en charge des actions de la politique de la ville, de la protection des populations vulnérables. Il assure le pilotage budgétaire des mandataires privés, préposés et des services qui assurent la protection juridique des majeurs (tutelle, curatelle...), de la politique de la ville, de l'intégration des populations immigrées.

Au niveau départemental, il assure la mise en œuvre, des politiques relatives à la lutte contre les exclusions, à l'accès aux droits et à la promotion de l'égalité des chances, le suivi des actions inscrites dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Il participe à l'insertion sociale des personnes handicapées et contribue à la protection des publics vulnérables (conseil de famille, aides et allocations de l'Etat...).



GARANTIR AUX ADULTES VULNÉRABLES UNE PROTECTION JURIDIQUE ADAPTÉE À LEURS BESOINS

La maladie, le handicap, l'accident peuvent altérer les facultés d'une personne et la rendre incapable de défendre ses intérêts. Le juge peut alors décider d'une mesure de protection juridique (tutelle, curatelle...) par laquelle une autre personne l'aide à protéger ses intérêts. La protection doit être la moins contraignante possible, et en priorité être exercée par la famille. En 2019, la consolidation du dispositif d'information et de soutien aux tuteurs familiaux a été poursuivie dans l'ensemble des départements de la région. Il a pour but conseiller et soutenir les familles dans l'accompagnement des majeurs protégés.

L'année 2019 a aussi permis de travailler, avec l'ensemble des acteurs concernés, à la réactualisation du schéma régional des tutelles

ACCOMPAGNER LES PRIMO-ARRIVANTS ET LES RÉFUGIÉS LES PLUS VULNÉRABLES

La France accueille chaque année 200 000 étrangers issus des pays tiers à l'Union européenne dont 111 000 environ ont le droit de s'établir durablement sur son territoire. Le programme 104 « intégration et accès la nationalité française » vise à mettre en place les conditions d'un meilleur accueil et d'une intégration réussie pour les primo-arrivants et les réfugiés les plus vulnérables. Ce soutien passe par le financement de places d'accueil dans les centres provisoires d'hébergement, pour un montant de 3 millions d'euros. En 2019, la DRDJSCS a lancé un appel à projet à destination des opérateurs pour l'ouverture de 80 nouvelles places réparties sur 3 départements. Le soutien passe aussi par le financement d'un accompagnement renforcé à l'apprentissage du français et à un accompagnement vers l'insertion professionnelle, notamment via des dispositifs tels que HOPE (hébergement, orientation parcours vers l'emploi).

AGIR EN FAVEUR DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

L'intervention des pouvoirs publics dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville est organisée dans un cadre officiel : les contrats de ville (au nombre de 19 pour la région). Conclues à l'échelle intercommunale pour une durée de 6 ans, ils formalisent les engagements des signataires au bénéfice des habitants des quartiers, en termes de renouvellement urbain, de cadre de vie, de développement économique et d'emploi, de cohésion sociale, de tranquillité publique, de présence des services publics, etc. En 2019, ce sont près de 1000 actions qui ont été conduites dans les 52 quartiers prioritaires de la région pour une mobilisation de crédits à hauteur de 7,5 millions d'euros.

ADULTES RELAIS

Les adultes relais sont des médiateurs sociaux. Ils interviennent au plus près des difficultés et des habitants dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ils favorisent le règlement des conflits de la vie quotidienne et contribuent par leurs interventions à maintenir et renforcer le lien social. Au 31 décembre 2019, 137 adultes relais sont employés, en région Centre-Val de Loire, par les collectivités territoriales ou le secteur associatif.

CONSEILS CITOYENS

Ces conseils garantissent aux habitants une place dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace d'expression des besoins, de propositions et d'initiatives. Cette implication directe favorise l'expertise partagée et la co-construction de la politique de la ville. La démocratie participative a été renforcée dans les quartiers de la politique de la ville par l'animation de 42 conseils citoyens, composés d'habitants et d'acteurs locaux de la société civile (commerçants, artisans, associations, etc.).

PARRAINAGE

Le dispositif, doté d'un budget de près de 57 000 €, facilite l'accès et/ou le maintien dans l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en les faisant accompagner par des personnes bénévoles assurant un rôle de parrains/marraines. En 2019, le dispositif s'est appuyé sur 10 structures qui ont accompagné 253 bénéficiaires de moins de 26 ans.



VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

Le plan national de formation « Valeurs de la République et laïcité » est destiné aux acteurs de terrain de la politique de la ville, de la jeunesse et des sports. Il est une réponse aux besoins exprimés par ces professionnels qui travaillent au contact des publics, jeunes notamment. Son objectif est de les aider à mettre leurs pratiques professionnelles en accord avec le cadre juridique, dans un souci de pédagogie auprès des publics qu'ils côtoient. En 2019, ce sont 72 formateurs habilités au niveau régional pour conduire des formations auprès des acteurs de proximités. Près d'une cinquantaine de sessions de formations ont été organisées et 586 personnes formées, acteurs de proximité, agents de l'Etat, des représentants des différents réseaux associatifs, bénévoles et salariés et des formateurs des organismes de formation professionnelle du champ de la jeunesse, des sports, du paramédical et du social.

CHIFFRES CLÉS 2019

34

millions d'euros de budget pour la protection juridique des majeurs (2^{ème} plus gros budget des politiques sociales de l'Etat au niveau régional)

1000

actions soutenues en direction des habitants des QPV

19

magistrats exerçant des missions en lien avec les majeurs protégés

586

personnes formées aux Valeurs de la République et à la Laïcité

23000

majeurs protégés pris en charge (50% de tutelles, 40% de curatelles, 10% pour les autres mesures de protection juridique)

253

jeunes parrainés

20

service, 151 mandataires individuels et 25 préposés en établissement

4,5

millions d'euros pour l'intégration des réfugiés les plus vulnérables

7,5

millions d'euros de budget Politique de la Ville en région

137

médiateurs adultes-relais employés par des associations ou des collectivités

Certifications Formations

Le pôle a pour mission de garantir la qualité des formations professionnelles et de délivrer les diplômes relevant du domaine social, paramédical, de l'animation et du sport, et de contribuer à la professionnalisation des acteurs et d'accompagner la sécurisation des parcours de formation. La DRDJSCS organise les jurys pour les différentes voies d'accès à la certification (y compris VAE - Validation des acquis de l'expérience), habilite et contrôle les organismes de formation, dans les champs où elle a compétence.

CONTINUITÉ DU DÉPLOIEMENT DE LA FORMATION "VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ" (VRL) DANS LE SECTEUR DE LA FORMATION QUALIFIANTE

Le déploiement du plan national « Valeurs de la République et laïcité », piloté par le Pôle "Inclusion sociale et politique de la ville", a permis de proposer, pour la troisième année, des formations plus spécifiques aux champs de la jeunesse, des sport, du paramédical et du social. L'objectif étant de toucher le public le plus large possible par la constitution d'un réseau de formateurs habilités.



Ainsi, en 2019 dans le secteur jeunesse et sport, 16 formateurs ont été habilités qui pourront ensuite sensibiliser des stagiaires BPJEPS et DEJEPS (Brevet Professionnel / Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).

Dans le secteur paramédical, 3 sessions en liaison avec les Instituts de Formation en Soins Infirmiers ont permis de former 39 formateurs qui déclineront ensuite le module dans leurs instituts.

Dans le secteur des formations sociales, trois diplômes d'État (DE) sont concernés en priorité (DE Assistant de Service Social, DE Moniteur Educateur, DE Educateur Spécialisé), et les éléments de mise en place sont en cours de négociation.

PARCOURSUP

L'ensemble des organismes de formation des secteurs paramédical et social, rendent désormais accessibles l'ensemble de leurs formations post-bac sur la plateforme. Dans ce cadre, la DRDJSCS participe aux commissions d'examen des vœux, avec pour objectif la meilleure orientation possible des étudiants.

GARANTIR LA MISE EN ŒUVRE DES CERTIFICATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

Dans le secteur sanitaire, 2019 a été marquée par la création de l'École Universitaire de Kinésithérapie, avec la première diplomation de 96 étudiants sanctionnant 4 années d'études.

Dans le champ du social, cette année a vu également la mise en place du diplôme d'État de Conseiller en économie sociale et familiale dans sa nouvelle forme équivalent grade licence. Pour les autres diplômes réingéniés du secteur, à savoir : Educateur spécialisé, Educateur technique spécialisé, Educateur de jeunes enfants, Assistant de service social, cette deuxième année de rénovation s'est traduite par l'installation des nouvelles instances de gouvernance, notamment la commission pédagogique.

Dans le cadre de la campagne d'agrément des formations du travail social en lien avec le Conseil Régional, 32 demandes ont été étudiées.

Au total, 14 types de diplômes sont délivrés dans le champ paramédical et 8 dans le secteur social, et ont conduit à la certification de 3079 nouveaux professionnels.

METTRE EN ŒUVRE ET GARANTIR LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DES DIPLÔMES ANIMATION-SPORT

L'action du pôle s'inscrit dans le contexte réglementaire stabilisé issu de la réforme des textes cadres définissant la mise en œuvre des BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS. 2019 a vu l'arrivée du CPJEPS. Pour l'ensemble de ces diplômes, les objectifs sont renouvelés : faciliter les parcours de formation, l'articulation entre les diplômes et l'accès à l'emploi, ainsi que la sécurisation des procédures. En terme d'activités et de temps de travail, les services du pôle ont été investis auprès des organismes de formation par le travail d'information et d'accompagnement en lien avec les 33 démarches d'habilitation ou de renouvellement de sessions déposées au cours de la période.

Le volume de demandes d'équivalences (demandes d'obtention de diplômes par équivalence, ainsi que les demandes d'équivalence d'UC) au bénéfice des titulaires de BPJEPS ou d'UC obtenues avant les évolutions de base réglementaire s'est réduit, atteignant 23 demandes (contre 101 en 2018). Le travail d'information auprès du public concerné a néanmoins été poursuivi.

Au total en 2019, 39 jurys pléniers ont été organisés, conduisant à la délivrance de 1033 parchemins dans les champs de l'animation socioculturelle et des métiers du sport, incluant le BAFA et le BAFD.

CONTINUITÉ DU DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF SESAME

L'enveloppe régionale s'élevait en 2019 à 204 440 € (53 244 € au titre du BOP 163 et 151 196 € au titre du BOP 219). 2019 constitue la quatrième année du déploiement du dispositif, dont l'objectif est de favoriser, à l'aide de parcours individualisés, l'accès durable à un emploi dans le sport ou l'animation des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle par l'obtention d'une qualification professionnelle.

S'adressant très prioritairement au public résidant au sein d'un Quartier Politique de la Ville (QPV) ou d'une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), les critères d'éligibilité permettent également d'intégrer des jeunes sur la base de critères sociaux, dans la limite de 10 % des entrants.

Dans ce cadre, et en vue de concourir aux objectifs de repérage, de suivi et d'accompagnement, et pour permettre une meilleure lisibilité, le partenariat avec l'UFOLEP, en tant qu'intervenant porteur de la plateforme régionale dédiée, a été reconduit en 2019. Cette plateforme a notamment pour mission de permettre la mutualisation des moyens et outils, la convergence des informations, le suivi de la mise en œuvre des parcours, et l'accompagnement à l'insertion pour les jeunes sortant du dispositif. En matière d'abord de repérage des jeunes, puis pour ce qui concerne l'identification de leur projet professionnel et la définition du parcours de formation, les DDCS/PP ainsi que leurs partenaires opérateurs de l'insertion sont restés fortement mobilisés durant cette année. En outre et pour le Loiret, deux actions portées par Pass Emploi Service et la FOL 45 ont été bénéficiaires d'une subvention en vue de promouvoir le dispositif sur le territoire, améliorer le repérage et l'identification des publics cibles, et concourir à leur accompagnement.

Au total en 2019, en région Centre-Val de Loire, 467 jeunes étaient présents dans le dispositifs SESAME, dont 141 entrés en parcours au cours de l'année 2019 (53 issus de QPV, 40 issus de ZRR).

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Au titre du suivi des formations et de l'accompagnement des organismes de formation, une réflexion portant sur l'alternance et les éléments constitutifs de la qualité des formations a été impulsé en 2019, notamment sur les questions du tutorat, et de la prise en compte dans les contenus pédagogiques de thématiques aux enjeux forts. A cet effet, les organismes de formation animation et sports ont été consultés pour identifier avec eux les besoins permettant à chaque structure de développer, ou intégrer, certaines thématiques prioritaires, et de faire évoluer les pratiques relatives à la mise en œuvre de l'alternance. Sur la base de ce diagnostic, le pôle Certifications Formations sera en mesure de proposer en 2020 aux organismes un programme de sensibilisation à destination des formateurs.

En outre, le pôle Certifications-Formations a poursuivi en 2019 sa participation au sein du groupe de travail national sur la formation des évaluateurs, dans les champs du sport et de l'animation.

A partir de ces travaux, le PaFE (Parcours de Formation des Evaluateurs), qui se compose d'un MOOC (cours en ligne ouvert et massif) et d'une 1/2 journée en présentiel, avec une partie spécifique aux mentions a été développé et présenté à l'ensemble des organismes de formation.

Les parties spécifiques à chaque mention (activités physiques pour tous, activités de la forme, activités aquatiques et de la natation, activités gymniques) ont été examinés en commissions thématiques de jury, avec la participation des coordonnateurs de mention des organismes de formation, aboutissant à la conception de contenus destinés aux évaluateurs. L'objectif poursuivi est de former au moins la moitié des évaluateurs pour 2021.

CHIFFRES CLÉS 2019

2 459

diplômes délivrés dans le champ paramédical

565

diplômes professionnels animation sport délivrés

630

diplômes délivrés dans le champ social

468

BAFA/BAFD délivrés

467

jeunes dans le dispositif SESAME (dont 141 entrées en parcours au cours de l'année 2019)

436

apprentis en formation professionnelle sport (428) et animation (8)

* Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport,

**Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

***Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Jeunesse, Education Populaire, Vie Associative

Le pôle a pour mission de soutenir l'engagement des jeunes (notamment avec le Service Civique), la mobilité internationale, l'information jeunesse et le développement de la vie associative (dont la formation des bénévoles). Il assure des missions de contrôle des accueils collectifs de mineurs ; greffe des associations. Le pôle finance également des projets à destination des jeunes. Il informe, accompagne et apporte une expertise. Il anime ses réseaux et participe à la formation des acteurs de terrain.

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

Au-delà des missions d'accompagnement, le soutien aux associations perdure sous différentes formes : animation du réseau des Centres de Ressources et d'Information des Bénévoles chargés d'accompagner les associations, soutien au bénévolat à travers notamment le FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative), qui permet de financer la formation des dirigeants et bénévoles associatifs, soutien à l'emploi associatif à travers le FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire), soutien aux initiatives associatives à travers les crédits « actions locales JEP ». Le FDVA a permis de financer 562 actions (formations de bénévoles, fonctionnement ou projets innovants) dont 110 pour le Loiret.

Un appel à projets régional permanent « FONJEP Groupements d'Employeurs & Pôles Territoriaux de Coopération Associatifs » 2019-2021 a été lancé. Il intervient dans une démarche d'accompagnement des associations dans l'évolution de leur modèle socio-économique. Il se traduit notamment par la mise en place de moyens pour soutenir l'emploi associatif, le professionnaliser et le pérenniser. Ce fonds d'aide a vocation à créer des synergies en termes de dynamisation du territoire, de démarche collective et participative et de renforcement de l'emploi associatif. À ce titre, il aide à la création et au développement des groupements d'employeurs (GE) et des pôles territoriaux de coopération associatifs (PTCA) et sera ouvert jusqu'en décembre 2021.

En 2019, la DRDJSCS, en charge du greffe des associations loi 1901 du département du Loiret, a traité 3 245 actes (créations, dissolutions, modifications) dont 37% en télédéclaration (contre 26% l'année précédente).

SOUTIEN DE L'ENGAGEMENT PAR LE SERVICE CIVIQUE

Les DDCS/PP et la DRDJSCS, tout en continuant à œuvrer pour la promotion du Service Civique, se sont attachées à accompagner les structures d'accueil pour développer des missions de qualité et assurer le suivi des volontaires grâce à l'organisation de demi-journées d'accueil pour les nouveaux engagés. De nombreuses sessions de formations de tuteurs ont également été organisées sur le territoire régional. Pour faire face à l'importante montée en charge du dispositif, l'agence du Service Civique a doté les services déconcentrés d'effectifs supplémentaires, afin de mieux accompagner les DDI (Directions départementales interministérielles) dans la réalisation de contrôles de conformité et de qualité des missions et d'appuyer la gouvernance territoriale.

SOUTIEN A L'INFORMATION-JEUNESSE

En 2018, la DRDJSCS et les DDCS/PP ont apporté un appui au réseau Information-Jeunesse et à sa tête de réseau (Centre Régional Information Jeunesse) : subventions, animation départementale et régionale. Suite à la publication de la Loi Egalité et Citoyenneté en janvier 2017 et des textes réglementaires relatifs au label IJ (information jeunesse) en avril 2017, une meilleure qualité de service et une adaptation plus fine aux réalités locales est attendue. En 2019, 22 structures ont reçu le nouveau label « Information-Jeunesse ».

SOUTIEN EN FAVEUR DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION POPULAIRE

Zoom sur le Loiret

Un partenariat « Projets Jeunes 45 » a été établi entre la DRDJSCS, la CAF et le Conseil départemental. Ce partenariat concrétise un appel à projets commun pour valoriser la capacité d'initiative des jeunes de 11 à 30 ans dans tous les domaines d'engagement et leur permettant de se constituer une première expérience d'élaboration et de réalisation de projet.. Il a fait l'objet d'une signature officielle entre le Préfet, le Président du Conseil départemental et le Directeur de la CAF en présence de jeunes et de la presse le 23 mai 2018. 19 projets ont été financés en 2019.

L'appel à projets ECSI (Education à la citoyenneté, à la solidarité et à la citoyenneté) a été lancé pour la deuxième année consécutive. Il a fait l'objet pour la première fois en 2017 d'un partenariat avec le Conseil Départemental. Il a pour objectif de soutenir les actions favorisant l'engagement citoyen et solidaire, l'éducation à l'altérité et à l'interculturalité, et l'épanouissement éducatif et culturel des jeunes de 11 à 17 ans. 15 projets ont été soutenus en 2019.

Diagnostic Jeunesse 45

Un diagnostic partagé sur la jeunesse (6 ans-30 ans) du département a été lancé en septembre 2018 de manière exploratoire afin d'envisager l'ouverture d'un volet jeunesse dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles. Ce diagnostic est porté de manière partenariale entre la CAF, la D(R)DJSCS, le Conseil départemental, le Conseil régional et la MSA. Le pôle JEPVA participe au comité technique et au comité de pilotage. Pour ce diagnostic les acteurs du département (jeunes, familles,

professionnels, élus) ont été sollicités. Il a été livré le 25 juin 2019. Il constitue une base de travail commune pour les acteurs du département. L'action en découlant a été la création du Groupe d'appui aux politiques de jeunesse (GAPJ), avec la mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité technique.

Dès 2019, le GAPJ a identifié et initié un travail d'accompagnement individuel et des animations collectives (comment repérer et identifier les jeunes NEETs ; instance de consultation et d'engagement des jeunes ; outillage des élus locaux) avec une mise en œuvre en 2020.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE

Les DDCS/PP se sont dotées de plans de contrôles départementaux des ACM (accueils collectifs de mineurs). Ces prévisions de contrôles-évaluations sont intégrées dans le Plan régional d'inspections-contrôles-évaluations (PRICE).

Afin de répondre aux besoins de qualification des encadrants et continuer à améliorer la qualité des ACM (dont font partie les Temps d'Activités Périscolaires inscrits dans un projet éducatif territorial-PEDT), les DDCS/PP, en lien avec la DRDJSCS, ont organisé des temps d'information, des sessions de formation continue à destination des animateurs, des directeurs d'Accueils et des coordinateurs et des regroupements des animateurs et coordinateurs jeunesse de leur territoire. Ces actions permettent de poursuivre en outre le Plan Mercredi, travail de concertation éducative qui a occupé une place importante dans la réforme des rythmes éducatifs.



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Le service national universel (SNU) s'adresse aux filles et aux garçons âgés de 15 à 16 ans. Il est conçu comme un projet d'émancipation et d'engagement des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire, pour rendre les jeunes acteurs de leur citoyenneté. Il vise à renforcer la cohésion nationale et territoriale, développer une culture de l'engagement et à accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU comporte une phase de cohésion, en hébergement collectif et hors de son département de résidence de deux semaines, et une mission d'intérêt général auprès d'une association, d'une collectivité, d'une structure publique ou d'un corps en uniforme, de deux semaines également. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum.

Il se déploie progressivement. En 2019, le SNU a été mis en place dans 13 départements, dont le département du Cher. 2 000 jeunes y ont participé. 200 jeunes du Cher ont effectué leur SNU. 160 jeunes venant d'autres départements ont réalisé leur séjour de cohésion dans le Cher du 16 au 28 juin 2019.

CHIFFRES CLÉS 2019



1,3 millions d'euros de subventions attribués par le FDVA



2899 jeunes ont débuté un contrat de Service Civique en région en 2019, dont 864 volontaires dans le Loiret



1,5 millions d'euros d'aides versées aux associations employeuses de la région grâce au FONJEP



299 contrôles évaluations d'ACM réalisés en région dont 77 dans le Loiret

Politiques Sociales de l'Hébergement et du Logement

Le pôle « Politiques Sociales de l'Hébergement et du Logement » intervient sur de nombreux dispositifs d'aide aux personnes défavorisées dans une logique de promotion du logement d'abord et de parcours résidentiel positif visant notamment à :

- aller de « la rue » vers le logement ou les structures d'hébergement
- orienter les publics accueillis dans les structures d'hébergement vers le logement
- une fois l'entrée dans le logement effectuée, prévenir l'expulsion locative.

Par ailleurs, en matière d'hébergement et de logement adaptés, le pôle est chargé du pilotage stratégique régional, et du suivi de l'activité des six départements. 43 millions d'euros sont ainsi versés aux structures associatives pour réaliser ces missions.

L'ensemble de la stratégie sur ce volet est défini au sein des départements par le PDALHPD, Plan départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées ; dans le Loiret, il a été arrêté pour la période 2018-2023 lors du comité responsable du plan du 24 janvier 2018, et signé en septembre.

DÉCLINER EN RÉGION LE PLAN LOGEMENT D'ABORD

3 axes ont été poursuivis :

► Consolider le rôle des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) pour améliorer la prise en charge des personnes et fluidifier les parcours de l'hébergement vers le logement. A ce titre, des réunions régulières se sont tenues avec les SIAO dans un contexte de besoin fort de fiabilisation des données et d'intégration des SIAO au sein du COPIL de la plateforme d'observation sociale.

► Poursuivre le développement du logement adapté et accompagné (volet pensions de famille et intermédiation locative) :

- le comité régional des pensions de famille s'est réuni à plusieurs reprises. Cette instance de régulation permet un échange sur les différents projets et a rapidement prouvé son utilité. Dans le cadre de ce comité, ou antérieurement à son installation, ce sont en tout 83 places qui ont été créées en 2019 (pour un objectif de 76) ; 807 places de pension de famille sont actuellement ouvertes (au 31/12/2019), 188 dans le Loiret.

- s'agissant de l'intermédiation locative (IML), 249 places ont été ouvertes, pour un objectif de 236, soit un doublement de la cible par rapport à 2018. 921 places d'IML étaient répertoriées au 31/12/2019 (241 dans le Loiret). Dans le Loiret, 66 nouvelles places d'IML ont été créées en 2019 grâce à la mobilisation du parc privé à des fins sociales.

► Améliorer la fluidité hébergement /logement et hébergement d'urgence / hébergement pérenne :

Le parc d'hébergement d'urgence est constitué de 1 485 places pérennes (608 dans le Loiret). Il importe d'en améliorer la fluidité vers le logement, et c'est ainsi que 633 attributions de logement ont pu être enregistrées pour des sortants d'hébergement, soit une valeur inférieure à la cible (720).

FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL

Le volet "logement" est une politique essentielle au niveau départemental, et le volet "mixité sociale" est au cœur de cette thématique. Il est ainsi nécessaire de rappeler l'obligation donnée aux EPCI concernés par la réforme des attributions de réaliser 25 % des attributions au bénéfice des ménages du premier quartile en dehors des quartiers politiques de la ville. Les conventions d'attribution sont élaborées et adoptées par les 5 EPCI concernés par la réforme des attributions.

L'accès au logement des ménages défavorisés est suivi au travers de l'Accord Collectif Départemental contractualisé entre l'Etat et les différents bailleurs sociaux pour permettre l'accès au parc social d'un plus grand nombre de ménages défavorisés. Un nouvel accord collectif départemental a été signé le 28 juin 2019 couvrant la période du 1/07/2019 au 31/12/2021. L'objectif rapporté à la période est de 3 900 attributions, couvrant l'ensemble des ménages défavorisés.

Pour les situations les plus urgentes et les plus prioritaires, le recours au Droit Au Logement Opposable (DALO) ou à l'Hébergement Opposable (DAHO) a permis de reconnaître respectivement 72 et 46 ménages prioritaires à ce titre. Pour le DALO, il s'agit du nombre le plus élevé jamais atteint.

PRÉVENIR LES EXPULSIONS LOCATIVES

Le Loiret a élaboré sa nouvelle charte de prévention des expulsions au cours de l'année 2019. Ce document prévu par la loi relative à la lutte contre les exclusions a pour ambition de renforcer la protection des locataires de bonne foi menacés d'expulsion. Le nombre de ménages expulsés en 2019 a connu une hausse significative de 21 % par rapport à 2018 (171 ménages expulsés en 2018 contre 207 en 2019). Cette hausse peut toutefois être relativisée sur le moyen terme puisque le nombre de ménages expulsés en 2017 était quant à lui de 256.



ORGANISER LE RELOGEMENT DES RÉFUGIÉS

Pour le relogement des réfugiés en captation locale et nationale, ce sont respectivement 668 et 64 logements qui ont été mobilisés ; ces bons résultats positionnent la région Centre-Val de Loire comme la deuxième région de France en terme d'atteinte des objectifs.

RECENTRER LA FONCTION DE L'HÉBERGEMENT D'URGENCE SUR SA FONCTION DE RÉPONSE IMMÉDIATE ET INCONDITIONNELLE AUX SITUATIONS DE DÉTRESSE

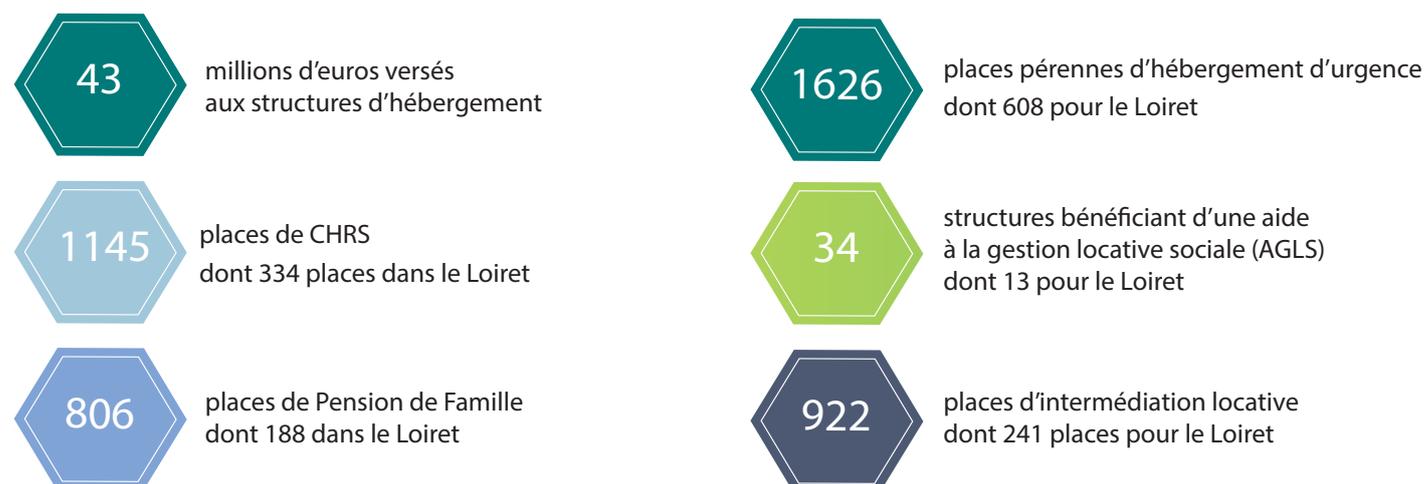
2 axes ont été poursuivis

► Maintenir la vigilance pendant la période hivernale (et notamment le niveau très bas de DNP en campagne hivernale) : des taux de DNP autour de 10 % ont pu être enregistrés en fin d'année 2019, ces taux issus du SI-SIAO sont relativement bas, par rapport au niveau national. 121 places ont pu être pérennisées, ce qui doit aussi permettre de contribuer à la diminution des nuitées hôtelières ; cette organisation de la sortie du dispositif hivernal a pu permettre, grâce à des évaluations sociales systématiques de proposer des solutions pour éviter les fins de prises en charge sèches.

Dans le Loiret, le SIAO-115 géré par l'association Imanis, les maraudes de la Croix-Rouge Française et de l'Aidaphi, et les accueils de jour sont au cœur du dispositif de veille sociale pour repérer, prendre en charge et orienter les personnes en grande précarité vers des places d'hébergement ou de logement. Le SIAO-115 gère 942 places d'hébergement dont 334 de CHRS. Par ailleurs ce dispositif est renforcé de 160 places pendant la période hivernale 2019-2020. Un minimum de 114 places supplémentaires peuvent aussi, exceptionnellement, être mobilisables, lors de conditions climatiques particulières grâce à la mise à disposition par les mairies de différents sites. Des travailleurs sociaux accompagnent le public accueilli dans ces accueils de nuit hivernaux pour leur permettre d'accéder à des solutions plus pérennes

► Mettre en œuvre la réforme issue de la loi Elan relative à la contractualisation avec les 13 centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de la région : l'action a été centrée lors de la campagne budgétaire sur un accompagnement des structures pour expliquer les conséquences des baisses de dotation qui ont surtout impacté les CHRS (1145 places dans la région dont 334 dans le Loiret) ; des démarches de mise en place des CPOM sont actionnées dans 3 départements, et devraient aboutir début 2020.

CHIFFRES CLÉS 2019



Sport

Le pôle a pour mission en partenariat avec le mouvement sportif de contribuer à la réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive et de renforcer les valeurs du sport en menant des actions contre la violence dans le sport et les discriminations. Le sport santé, la prévention et la lutte contre le dopage et les trafics de produits dopants constituent une de ses missions, de même que l'accompagnement du sport de haut niveau. Dans le cadre de la nouvelle gouvernance du sport, le pôle sport a piloté et coordonné une partie des crédits de l'Agence Nationale du Sport au profit des ligues et comités régionaux ainsi que des comités et clubs du Loiret. Ces crédits ont notamment permis d'accompagner le développement de l'emploi sportif ainsi que l'apprentissage, mais également les projets déposés dans le cadre du dispositif « j'apprends à nager ». Le pôle sport a également relayé des appels à projets pilotés par l'ANS (projets sociaux sportifs, aisance aquatique). Dans le cadre des crédits de l'ANS relatives aux équipements sportifs, le pôle sport coordonne la procédure et transmet les demandes de subventions au niveau national. Les conseillers techniques sportifs, agents de l'Etat qui exercent leurs missions auprès des fédérations, ligues et comités sportifs régionaux sont également rattachés au pôle.

Au niveau du département, il assure également la mission réglementaire s'appliquant au sport, dont la délivrance des cartes professionnelles des éducateurs sportifs. Dans le cadre de cette mission, 107 établissements d'APS ont été contrôlés avec la contribution des PTP du pôle sport de la DRDJSCS pour la période estivale (43 baignades, 14 centres équestres, 32 établissements de remise en forme, 18 pour les autres établissements (escalade, trampoline, petits terrains, tir, canoë, voile). Le pôle a délivré ou renouvelé 343 cartes professionnelles, ainsi que 77 déclarations BNSSA et 53 dérogations liées à l'activité estivale. Enfin, la mission réglementation a délivré 105 avis relatifs à l'organisation de manifestations sportives et 22 autorisations de manifestations motorisées

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

Instance de concertation rassemblant les différents représentants de l'Etat, de la Région, du Mouvement sportif et des collectivités locales sur le territoire, la conférence régionale du sport (CRS) a pour objectifs « d'identifier les enjeux des politiques territoriales du sport afin de définir les priorités d'intervention et les modalités de financement ». Elle a défini des relations partenariales nouvelles au sein d'un comité stratégique composé de l'Etat, du Conseil régional, du CREPS (centre de ressources, d'expertise et de performance sportives) et du CROS (Comité Régional Olympique et Sportif).

Par ailleurs, en interne, le pilotage des priorités du ministère et de l'agence nationale du sport, mené par la DRDJSCS est réalisé en concertation avec les DDCS/PP avec la constitution de groupes thématiques (professionnalisation, santé, CIAPS - Correction des Inégalités d'Accès à la Pratique Sportive, handicap, sport de nature, réglementation).

DÉVELOPPER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS, FAVORISER LA CITOYENNETÉ

L'aide à la professionnalisation du secteur sportif, axe prioritaire depuis plusieurs années a été maintenue en 2019 au niveau territorial avec 220 emplois et 36 aides ponctuelles à l'apprentissage. Ce soutien sur les crédits de l'ANS bénéficie à l'ensemble du mouvement sportif (ligues et comités régionaux, comités départementaux, clubs). L'offre d'activités physiques et sportives pour les publics vulnérables a été une préoccupation importante avec l'accompagnement du DIPS (Dispositif d'Inclusion sociale par le Sport) proposant une trentaine de créneaux sportifs pour les établissements sociaux de la région. La sensibilisation aux discriminations et aux incivilités a été un axe fort de l'année 2019 auprès du mouvement sportif. Dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles dans le sport, la mise en œuvre de la convention avec l'association « colosse aux pieds d'argile » s'est concrétisée sur le terrain avec des interventions dans tous les départements en direction du mouvement sportif, auprès des jeunes sportifs en structure d'entraînement, ainsi qu'au CREPS Centre-Val de Loire à Bourges. La formation aux « valeurs de la République » a été ouverte aux cadres du mouvement sportif, et la lutte contre la radicalisation a nécessité la nomination d'un référent. De plus, la DRDJSCS a accompagné le développement du dispositif « Sport sans violence » en partenariat avec le CROS avec la création d'une commission dans chaque département.



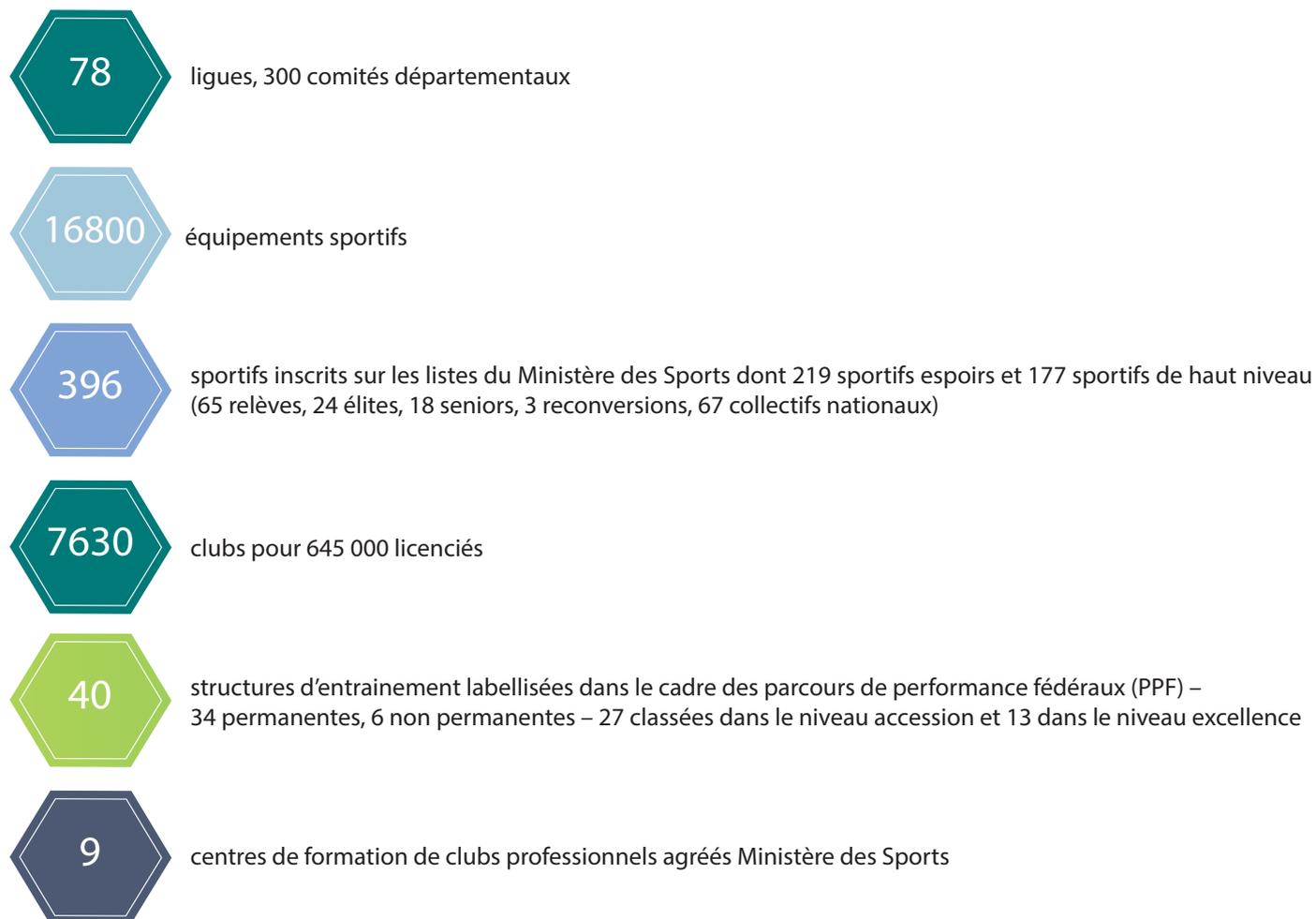
ACCOMPAGNER LE SPORT DE HAUT NIVEAU ET SON ACCÈS

La DRDJSCS accompagne le bon fonctionnement des pôles sportifs d'entraînement dont l'enjeu est de permettre aux athlètes de réussir leur triple projet (scolaire/sportif et citoyen). Les thématiques d'intervention sont propres à chaque structure en fonction de leurs besoins sur la saison en cours.

L'accompagnement des sportifs de haut niveau a impacté spécifiquement 35 sportifs de notre région : 5 athlètes sous convention avec leur employeur et en lien étroit avec la fédération, les autres bénéficiant d'une aide individuelle ponctuelle.



CHIFFRES CLÉS 2019



**ORGANIGRAMME
DECEMBRE 2019**

**DIRECTION RÉGIONALE
ET DE LA COOPÉRATION**

Directeur régional adjoint
Poste vacant

Mission ressources humaines
Marie-Christine MABROUKI

<p>Départ. Gest^o administrative des RH Franck CAILLARD - Coordonnateur Audrey DESTOUCHES Catherine JALABERT Sarah LEPETIT</p>	<p>Départ. Dévpt des RH Laurent SKVARIL - Coordonnateur <i>Réseau développement des compétences</i> Laetitia DUVIVIER Geneviève GAUCHER Cécilia SOINOURY</p>
--	--

**MISSIONS
rattachées à la Direction**

Attachée de direction
Sophie CORDINA
Réseau amélioration continue
Réseau des assistantes de direction et de pôles

Assistants de direction
Isabelle DELAGOUTTE
Morgane POIDEVIN
Hugo PEREIRA (apprenti)

Chargée de communication
Stéphanie LAPEYRE
Hugo PEREIRA (apprenti)
Réseau communication

**Chargée de mission
Expertise Prospective
Contrôle Evaluation**
Nadine LAPLANCHE

Assistante de prévention
Béatrice HENAUULT

**APPUI
TRANSVERSAL ET
TERRITORIAL**

Cheffe de pôle - Françoise GERAUD
Adjointe - Elise MIRLOUP
Assistante - Isabelle GREGOIRE

Mission pilotage de la performance
Isabelle GREGOIRE
Chantal PERRAULT
Lauriane GENTILHOMME (apprentie)
Réseau pilotage de la performance

Mission observation, études, statistiques
André COTRET
Anne-Sophie REULIER

Mission appui et animation territoriaux
Erwin SCALBERT
Maiténa VIAROUGE
Conseiller juridique
Dieudonné DONDASSE
Réseau juridique

Mission emploi
Marc MONJARET
Réseau emploi

Mission régionale d'inspection contrôle évaluation
Elise MIRLOUP

CERTIFICATIONS FORMATIONS

Cheffe de pôle - Laëtitia BESSOULE
Adjoint - Stéphane BAZIN
Assistante - Ghislaine GATIEN

Mission certifications de l'animation et du sport
Teddy MALICOT
Nathalie BONAVITA
Ghislaine GATIEN
Adeline JANICOT
Sophie OBLET

Mission certifications paramédicales et sociales
Stéphane BAZIN
Arlette ATTALI
Katia BERTRANET
Sylvain GAMEL
Valérie GUERINEAU
Christine LEBIDOIS
Flora MOULIN

Mission accompagnement des formations et promotion des métiers
Estelle CHAVARY
Christine DUMANS
Auréli GACHON
Anne MEYER
Sandrine TROADEC

REGIONALE ET DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS INCLUSION SOCIALE DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET DU LOIRET

Directeur régional et départemental
Jérôme FOURNIER

Directrice départementale déléguée par intérim
Isabelle ROBINET

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire générale par intérim
Marie-Christine MABROUKI

Directrice départementale déléguée adjointe
Isabelle ROBINET

SIDSIC

Mission budget de fonctionnement
Laurence DELORT

Secrétariat du comité médical et des commissions de réforme départementaux
Patricia DUMONT
Viviane GILET
Marlène JAVORNIK
Emilie RIDOUX
Isabelle SOLON

Mission logistique
Béatrice HENNAULT
Véronique LAUTIE
Philippe POIRIER
Isabelle SOLON

*

PÔLES

INCLUSION SOCIALE ET POLITIQUE DE LA VILLE

*Chef de pôle - Pierre FERRERI
Adjointe - Muriel MORISSE
Assistante - Odile REDON*

Mission politique de la ville et intégration des réfugiés

Muriel MORISSE
Nathalie LAMY
Nathalie PRONIER
Yasmina SERVANT

Mission intégration et inclusion sociale

Geoffrey HERY
Joël BIARD
Olivier FOURIER
Laurent MALTET
Odile REDON

*

JEUNESSE, ÉDUCATION POPULAIRE, VIE ASSOCIATIVE

*Chef de pôle - Thibaut GUILLET
Adjointe - Cécile CAMIN
Assistante - Martine CHARDERON*

Mission qualité éducative et accompagnement des acteurs de jeunesse

Claire MALIGE
Olivier MARTINS
Yann SOUBIEUX

Mission engagement et autonomie des jeunes

Cécile CAMIN
Savina ALVAREZ
Anna-Laude BOULON
Sophie BRIOT
Martine CHARDERON
Elsa SANON

Mission soutien à la vie associative

Emmanuelle CANALE
Véronique COSCIA MORANNE
Sophie GOURIER
Anne LAVEAU
Adeline MORICONI

*

POLITIQUES SOCIALES DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT

*Chef de pôle - Nicolas TEXIER
Adjointe - Sandra BARET
Assistante - Nelly PHILLOUX*

Mission pilotage régional et interdépartemental

Sandra BARET
Christophe BULTEAU
Zohra OGBI

Mission hébergement et logement adapté

Julian THOMAS
Céline DIJOUX
Nadège DUPUIS
Michèle MARIA

Mission accès au logement

Elisabeth RENUY
Sébastien B.
Elodie HENRI
Valérie LEGELEY
Gladys LOUIS-SIDNEY
Stéphanie RUELLAN
Jessica SOUBIEUX
Sylvia VANNIER

Mission maintien dans le logement

Emmanuel CHARPENTIER
Laetitia ARZEL
Corinne COUTELLIER
Louïsette DALMAT
Céline FENNOUH
Julia MATEOS

*

SPORT

*Chef de pôle - Daniel VILLAIN
Adjoint - Guillaume PICHARD
+ 34 CTS (voir liste au verso)*

Secrétaires du pôle, Gestion administrative et budgétaire

Sarah DARDEAU
Franck FORGET

Mission accompagnement des disciplines sportives

Assurée par l'ensemble des CAS du pôle sport

Mission CNDS

Andrew BOTHEROYD
Gildas GRENIER

Mission développement des pratiques sportives pour tous / Inclusion par le sport

Yassire BAKHALLOU
Gwenaëlle CROTTE BRAULT
Gildas GRENIER

Mission aménagement du territoire

Gwenaëlle CROTTE BRAULT
Céline DIDIER

Mission sport de haut niveau

Céline DIDIER
Guillaume PICHARD

Mission sport éthique - citoyenneté

Yassire BAKHALLOU
Aurélie GACHON

Mission réglementation sportive

Gwenaëlle CROTTE BRAULT
Anthony MARCEAU

*

* Un référent de chacun des 7 réseaux, est identifié dans chaque pôle.

PÔLE SPORT RÉGIONAL CONSEILLERS TECHNIQUES SPORTIFS

NOM Prénom	Discipline
ARPAILLANGE Michel	Rugby
BARRUYER Philémon	Escrime (CTN)
BOUILLOT Amandine	Tir à l'arc
CAMONIN Yoann	Boxe (CTN)
CHAUVELOT Audrey	Gymnastique
CHERBONNEL Yann	Cyclisme BMX (CTN)
CORBE Nicolas	Basket-ball
CRAPEZ Frédéric	Basket-ball (CTN)
DECROIX Franck	Judo (CTN)
DUBOIS Nicolas	Cyclotourisme (CTN)
DUCHATEAU Cécile	Natation
FARINA Didier	Haltérophilie
FERNANDES Daniel	Judo (CTN)
FORCE Jean-Luc	Equitation (CTN)
FOUR Olivier	Athlétisme
GALLOIS David	Basket Ball
GASTINEAU Nathalie	Canoë kayak
HEBERT Mathias	Équitation (CTN)
HUSS Alexandre	Aviron
LACAZE Lionel	EPMM (CTN)
LANCHAIS Claude	Équitation (CTN)
LEFORT Patrick	Escrime
LETELLIER Christophe	Athlétisme
LEYNIER Philippe	Athlétisme (CTN)
MARCHAND Thierry	Judo
METAIREAU Nicolas	Tennis de table (CTN)
MIGEON Amandine	Roller (CTN)
MOUTON Jonathan	Handball
NICOL Stéphane	Handball
PERROT Pascal	Badminton (CTN)
PIEDNOIR Annabelle	Natation synchro
ROCHE France	Équitation
SCHRAMM Emmanuelle	Équitation (CTN)
TOURNEMIRE Thierry	Tennis

DRDJSCS Centre-Val de Loire, Loiret
Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Directeur de la publication
Jérôme FOURNIER
Directeur régional et départemental
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale